

# FAC : Tir au drapeau

## **Article 1**

Le tir au drapeau organisé par les Francs Archers de Chimay est avant tout un tir convivial et rassembleur autour d'une passion commune. Il est né de l'idée de rassembler nos amis transfrontaliers et de notre Région (Confrérie St Sébastien, Conflans Ste Honorine, Cormontreuil etc.).

Le tir est organisé fin Août sur le site extérieur des Francs Archers de Chimay. Celui-ci se situe sur l'ancien terrain de football de Rièzes, rue Maubert. GPS : 49.958704°N 4.36999°E.

## **Article 2**

Seuls les arcs nus **recurve** et les arcs **longbow** sont autorisés pour ce tir. Toutes les flèches doivent comporter au minimum le nom de l'archer.

L'épreuve de tir au drapeau consiste à tirer deux fois 10 volées de 3 flèches, avec choix de la distance proposée : 40m pour les moins de 12 ans, 80 m ou 120m.

Le tir se fait dans une seule direction et sous le contrôle du directeur de tir. 6 flèches d'essai, en 2 volées de 3 flèches, sont autorisées avant le début des tirs. Celles-ci ne pourront pas être comptabilisées pour l'établissement des scores. Les archers iront chercher leurs flèches.

## **Article 3**

La cible du tir au drapeau est circulaire. Elle mesure 15m de diamètre et est divisée en 5 zones concentriques de 1,50m de rayon pour celle à 120m, mesure 10m de diamètre en 5 zones de 1m de rayon pour la distance de 80m, et mesure 5m de diamètre en 5 zones de 0,5m de rayon pour la distance de 40m. Le centre de la cible est identifié par un drapeau. Celui-ci est solidement fixé à un piquet en bois de 2 m planté verticalement dans le sol.

Les valeurs des zones de scores, en partant du centre vers l'extérieur, sont : 5-4-3-2-1 points.

## **Article 4**

L'établissement des scores se fera après chaque volée.

Chaque archer se verra attribuer une feuille de points à remplir lui-même. L'honnêteté de l'archer est de rigueur.

- Une flèche "cordon" voit sa valeur accordée au point supérieur. En cas de contestation, l'arbitrage du directeur de tir fait foi.
- La valeur des flèches qui ne sont pas fichées en terre est déterminée par la position de la pointe sur le sol.

## **Article 5**

Le classement est distinct pour chaque distance. Néanmoins, s'ils le désirent, les archers sont autorisés à répartir leurs 30 flèches dans les trois distances.

En cas d'égalité, le départage se réalise par un tir de barrage de trois flèches jusqu'à l'inégalité. Les archers avec le plus de points dans chaque catégorie seront déclarés vainqueurs de celle-ci, et l'archer vainqueur de la catégorie sera invité gracieusement à la prochaine édition.

## **Article 6**

Il est fortement conseillé que tous les archers participants soient affiliés à une fédération.

Des drapeaux rouges seront mis à disposition des archers sur le pas de tir. Dans le cas d'un problème, un archer peut lever un de ceux-ci afin d'interrompre temporairement le tir.

Le directeur du tir signale la reprise du tir dès le problème solutionné.

Quand le tir est en cours, seuls les personnes participant au tir et dont c'est le tour de tirer peuvent se trouver sur la ligne de tir. Toutes les autres personnes doivent se trouver derrière la ligne d'attente à 3 m. Lorsqu'un archer a fini sa volée, il rejoint la ligne d'attente.

## **Article 7**

A la fin du tir, tous les Francs Archers présents participent au démontage et au rangement des équipements du terrain de tir.